



**BUREAU AU QUÉBEC | QUEBEC OFFICE**

1470, rue Peel, tour B, local 416  
Montréal (Québec) H3A 1T1  
Canada

Tél. | Tel: 1 514 845-5621  
Télec. | Fax: 1 514 845-3707

msfqc@toronto.msf.org  
medecinssansfrontieres.ca

## **Impacts du projet de loi 83 sur les activités internationales de Médecins Sans Frontières**

CSSS-013M

C.P. PL 83

Loi favorisant exercice médecine  
réseau public de la santé  
et des services sociaux

**Présenté à la Commission de la santé et des services sociaux**

**Projet de loi 83 : Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux**

**11 février 2025**

**Médecins Sans Frontières Canada**

1470 rue Peel, Bureau 416  
Montréal, Québec  
H3A 1T1



**BUREAU AU QUÉBEC | QUEBEC OFFICE**

1470, rue Peel, tour B, local 416  
Montréal (Québec) H3A 1T1  
Canada

Tél. | Tel: 1 514 845-5621  
Télec. | Fax: 1 514 845-3707

msfqc@toronto.msf.org  
medecinssansfrontieres.ca

## **Présentation de l'organisation :**

Médecins Sans Frontières (MSF) est une organisation humanitaire internationale d'assistance médicale fondée en 1971 par des médecins et des journalistes. Le travail de MSF repose sur les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, et le respect de l'éthique médicale.

MSF offre des soins médicaux d'urgence à des personnes touchées par des conflits, des épidémies, des catastrophes, ou qui sont exclues de soins de santé. Nous prêtons assistance aux personnes en fonction de leurs besoins, indépendamment de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur religion ou de leur affiliation politique. Nous prenons également la parole pour parler publiquement des souffrances dont nous sommes témoins dans la réalisation de notre travail.

Nos équipes fournissent des soins médicaux et humanitaires de première ligne dans 74 pays à travers le monde. Elles s'efforcent de répondre aux besoins urgents des communautés et d'alléger la souffrance des gens. MSF s'appuie sur un vaste réseau de professionnelles et de professionnels de la santé et de nombreux autres domaines. Ces gens proviennent d'un peu partout à travers le monde pour prêter assistance à des personnes confrontées à des situations de crises dans les zones de conflits, en contextes d'épidémies ou encore, lors de catastrophes naturelles.

Médecins Sans Frontières Canada fait partie du mouvement international de MSF et contribue de différentes façons à la réalisation de la mission de l'organisation. Ce sont présentement 133 employé(e)s qui travaillent dans nos bureaux de Montréal et de Toronto, dans les départements de ressources humaines, collecte de fonds, finances, affaires humanitaires et communications, en plus de gérer des programmes qui bénéficient à l'ensemble de nos opérations à travers le monde, comme la télémédecine.

En plus des employé(e)s travaillant dans nos bureaux de Toronto et Montréal, Médecins Sans Frontières s'appuie sur un vaste réseau de professionnelles et de professionnels de la santé et de nombreux autres domaines, dont le rôle est de soutenir notre travail dans nos différents pays d'intervention. En tant qu'organisation médicale et humanitaire, nous recrutons du personnel médical et non médical au Canada et au Québec. Au Canada, ce sont 55 professionnel(le)s qui sont recruté(e)s chaque année, dont 18 sont des médecins généralistes et spécialistes. Présentement, ce sont 94 personnes qualifiées, embauchées par MSF-Canada, issues du milieu médical et non médical qui œuvrent dans 27 pays afin de soutenir nos opérations.



BUREAU AU QUÉBEC | QUEBEC OFFICE

1470, rue Peel, tour B, local 416  
Montréal (Québec) H3A 1T1  
Canada

Tél. | Tel: 1 514 845-5621  
Télec. | Fax: 1 514 845-3707

msfqc@toronto.msf.org  
medecinssansfrontieres.ca

## Exposé général :

Médecins Sans Frontières Canada compte sur l'expertise et le savoir-faire du personnel médical québécois, qui s'engage avec MSF de façon temporaire, en réalisant des affectations de courte durée. Notre personnel soutient activement la mission de MSF dans des pays où sévissent des crises humanitaires. En moyenne, dans les dix dernières années, les médecins québécois embauchés par MSF ont réalisé chacun quatre affectations, pour une durée moyenne de treize mois de travail à l'étranger, afin d'offrir une assistance médicale d'urgence aux communautés confrontées à des situations de crise. Notre organisation compte sur le soutien de médecins généralistes et de médecins spécialistes, tels que des anesthésistes, gynécologues et chirurgiens.

La nature de nos opérations attire généralement des professionnels et des professionnelles en début de carrière. En effet, les personnes nouvellement diplômées en médecine ont souvent une plus grande flexibilité et disponibilité, ce qui permet de mieux répondre aux besoins opérationnels grandissants de l'organisation, alors que les crises humanitaires se multiplient. Ainsi, chaque année, ce sont en moyenne trois médecins généralistes et médecins spécialistes québécois, gradués depuis moins de cinq ans, qui fournissent des soins de santé dans nos différents pays d'intervention. En tant qu'organisation humanitaire médicale, qui compte sur le soutien de médecins québécois nouvellement diplômés, nous souhaitons nous assurer que l'application de ce projet de loi ne restreindra pas la possibilité d'effectuer des affectations à l'étranger temporaires pour les médecins en début de carrière.

La grande majorité des membres du personnel international recruté depuis le Québec poursuivra une carrière dans le système public, une fois leur engagement avec MSF terminé. Bien que le parcours de chaque individu soit différent, certains médecins vont continuer à réaliser, au courant de leur carrière dans le système public, des affectations de courte durée dans des contextes d'urgence où intervient MSF, contribuant ainsi à la réalisation de la mission de MSF, tout en continuant à contribuer au système public québécois.

Ces individus auront développé, au cours de leurs affectations avec MSF, des compétences, des habiletés et des qualités qui s'avéreront précieuses pour le système public de santé québécois. Une expérience avec MSF est bénéfique pour les médecins qui acquièrent des compétences pratiques essentielles. Citons entre autres la gestion des urgences, les soins en contexte précaire ou le travail en équipe multiculturelle. Confrontés à des situations critiques, comme des épidémies, des conflits ou des catastrophes naturelles, ces médecins apprennent à prendre des décisions rapides et efficaces, tout en travaillant avec des ressources limitées.

De plus, la plupart de leurs affectations sont réalisées dans des pays francophones, comme la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Tchad et Haïti, où la présence opérationnelle de MSF est particulièrement importante. Dans ces pays, où les crises prolongées ont complètement éffrité les systèmes de santé, il s'avère essentiel de pouvoir compter sur du personnel médical international francophone, afin de fournir des soins de santé adéquats aux communautés locales. Notre habileté à recruter du personnel médical francophone au Québec nous offre une position privilégiée au sein du mouvement international de MSF. Elle fait en outre rayonner l'expertise québécoise à l'international, qui est reconnue et appréciée par nos collègues à travers le monde.

Offrir aux personnes nouvellement diplômées en médecine une occasion de vivre une expérience professionnelle avec MSF permet non seulement de partager l'expertise québécoise à l'international, mais permet également à ces médecins de développer des compétences clés qui contribueront à maintenir un système public fort. C'est pourquoi nous désirons nous assurer que l'application de cette loi ne restreindra pas la possibilité d'effectuer des affectations temporaires à l'étranger pour les médecins en début de carrière qui souhaitent contribuer à la mission de MSF.

Ainsi, si l'application de cette loi a un impact sur nos opérations et notre capacité à recruter du personnel québécois, nous recommandons d'inclure une exemption pour les organisations humanitaires. En effet, tel que décrit plus haut, il s'avère important de pouvoir compter sur l'expertise de médecins québécois en début de carrière, qui, une fois leur implication avec MSF terminée, seront en mesure de contribuer activement à un système public fort.

#### **Recommandations :**

- 1) Prévoir dans la loi une exemption pour les jeunes médecins gradué(e)s qui souhaiteraient s'engager, de façon temporaire, avec Médecins Sans Frontières, au cours des cinq premières années de leur carrière.